



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation dans les outre-mer

Question au Gouvernement n° 100

Texte de la question

SITUATION DANS LES OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Serva.

M. Olivier Serva . Dans tous nos territoires d'outre-mer, la situation est explosive. En Martinique, en Guadeloupe, en Nouvelle-Calédonie, à Mayotte et de manière générale en outre-mer, la maison brûle et l'État semble regarder ailleurs si l'on se réfère aux brutales coupes budgétaires intervenues.

« Faut pas me mettre la pression », avez-vous lâché, monsieur le ministre des outre-mer. La pression est pourtant surtout subie par la population qui paie un pack d'eau 8 euros. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LIOT, LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR.*)

M. Jiovanny William . C'est honteux !

M. Olivier Serva . Comme on dit chez nous, *Pi ou chiré, pi chyen chiré'w* : un malheur n'arrive jamais seul. La population doit en effet aussi composer avec des coupures d'eau quotidiennes. Et je ne serais pas complet si je n'évoquais pas les coupures d'électricité qui ont laissé la Guadeloupe dans un blackout total pendant plus de vingt-quatre heures ce week-end. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et SOC.*)

Mes pensées vont aux familles dont la vie a été délibérément mise en danger ainsi qu'aux petits entrepreneurs et commerçants dont l'activité a subi de lourdes pertes. Le conflit relatif à EDF-PEI a dégénéré face à un État hésitant et dans le contexte d'une économie en grave péril.

Revenons-en à la vie chère. Le protocole signé en Martinique prévoit une TVA à taux nul sur cinquante-quatre familles de produits. Toutefois, l'État va faire ce qu'il demande aux distributeurs de ne pas faire, c'est-à-dire compenser cette exonération par une augmentation de la TVA sur d'autres produits.

Pouvez-vous me le confirmer et indiquer à la représentation nationale quels produits seront frappés par la hausse de la TVA et à quel taux ?

Par ailleurs, votre gouvernement s'est engagé à neutraliser les coûts de transport des produits de première nécessité entre l'Hexagone et l'outre-mer. La continuité territoriale relève de la compétence de l'État, de sorte que cette mesure ne peut reposer sur le seul bon vouloir des transporteurs maritimes. Allez-vous en assumer la responsabilité, comme vous le faites pour la Corse, ce dont nous nous réjouissons ?

Mes questions sont précises. J'espère que vos réponses le seront tout autant – sans vous mettre la pression, bien évidemment. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LIOT, LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. François-Noël Buffet, *ministre des outre-mer* . Vous affirmez que l'État regarde ailleurs. Je suis en désaccord avec vous sur ce point. (*Exclamations sur les bancs du groupe SOC.*) J'étais en Nouvelle-Calédonie il y a quelques semaines : la situation est en cours d'apaisement et l'activité économique redémarre avec force. En Guadeloupe, les choses rentrent également dans l'ordre. Nous avons travaillé ce week-end sur la question des dégâts occasionnés au sein de la centrale EDF et, à la centrale d'Albioma, les discussions vont reprendre à la suite de la grève. C'est la preuve que nous agissons.

En Martinique, un accord contre la vie chère a été signé le 16 octobre dernier entre l'État, la collectivité territoriale de Martinique, les transporteurs et les distributeurs. Il prévoit des actions très concrètes, notamment la baisse de l'octroi de mer et la modulation des taux de TVA sur les produits de première nécessité. Cet effort conjoint doit aboutir à une baisse importante des prix pour le consommateur sur 6 000 produits.

Les contractants sont aussi convenus d'un mécanisme de compensation afin de réduire les frais d'approche pour soixante-neuf familles de produits de première nécessité. L'État apportera un appui technique. Les modalités de ce mécanisme de compensation seront fixées avec l'ensemble des acteurs après un travail commun sous l'égide des services de l'État.

M. Ugo Bernalicis. Une compensation au bénéfice de gens qui se gavent ?

M. François-Noël Buffet, *ministre* . Les résultats sont concrets puisque, au 1er janvier, les prix de ces produits devraient baisser de 20 %. Je ne vois donc pas comment vous pouvez affirmer que l'État ne s'occupe de rien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Serva](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 100

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2024